



Assemblée générale

Distr. limitée
10 février 2025
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Soixante-deuxième session
Vienne, 3-14 février 2025

Projet de rapport

Additif

X. L'espace et la santé mondiale

1. Conformément à la résolution [79/87](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 12 de l'ordre du jour, intitulé « L'espace et la santé mondiale ».
2. Les représentantes et représentants des pays suivants ont fait des déclarations au titre de ce point : Arabie saoudite, Chine, Japon, Mexique, Royaume-Uni et Suisse. Une déclaration a également été faite au nom du Coordonnateur du Réseau sur l'espace et la santé mondiale. Au cours du débat général, des déclarations sur ce point ont également été faites par des représentantes et représentants d'autres États membres.
3. Le Sous-Comité était saisi des documents suivants :
 - a) Rapport de la Conférence régionale sur les techniques spatiales au service de la santé mondiale de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation mondiale de la Santé, tenue à Vienne du 23 au 25 octobre 2024 ([A/AC.105/1333](#)) ;
 - b) Note du Secrétariat sur la stratégie à long terme sur l'espace et la santé mondiale pour la période 2025-2035 ([A/AC.105/C.1/127](#)) ;
 - c) Document de séance intitulé « Report on the meetings of the Space and Global Health Network held on the margins of the sixty-second session of the Subcommittee » ([A/AC.105/C.1/2025/CRP.29](#)) ;
 - d) Document de séance intitulé « Space and Global Health Network: 2024 annual report and plan of activities 2024 » ([A/AC.105/C.1/2025/CRP.30](#)) ;
 - e) Document de séance intitulé « Draft Syllabus of the Space and Global Health Curriculum » ([A/AC.105/C.1/2025/CRP.31](#)).
4. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes :
 - a) « Progrès réalisés par l'Australie en matière de santé numérique tirant parti des technologies spatiales », par la représentante de l'Australie ;
 - b) « Prévention et contrôle des maladies en Chine sur la base des technologies d'information spatiale », par le représentant de la Chine ;



c) « Développement d'un neurocasque destiné à l'observation des processus cognitifs et comportementaux des cosmonautes se trouvant dans des conditions extrêmes », par la représentante du Kazakhstan ;

d) « La recherche dans le domaine de la santé pendant la mission SSA-HSF1 » par le représentant de l'Arabie saoudite ;

e) « Concevoir la résilience : innovations en matière de soins de santé de l'espace aux environnements éloignés », par la représentante de NSS, organisation dotée du statut d'observateur.

5. Le Sous-Comité a noté que l'Assemblée générale, dans sa résolution 79/87, avait prié le Bureau des affaires spatiales d'améliorer le développement des capacités et le travail en réseau en Afrique, en Asie et dans le Pacifique et en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans le cadre de projets régionaux de coopération technique, et d'accompagner les projets sur le terrain visant à renforcer la collaboration entre le secteur spatial et celui de la santé mondiale, comme stratégie efficace permettant de faciliter l'accès des États bénéficiaires aux services de santé mondiale par une meilleure utilisation des sciences et techniques et de mieux tirer parti des possibilités offertes par la collaboration bilatérale ou multilatérale, comme elle l'avait prescrit dans sa résolution 77/120 intitulée « L'espace et la santé mondiale ». Par ailleurs, le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la stratégie à long terme sur l'espace et la santé mondiale pour la période 2025-2035 constituait un cadre efficace pour la mise en œuvre des recommandations contenues dans la résolution 77/120.

6. À cet égard, le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la Conférence régionale ONU/Organisation mondiale de la Santé sur les technologies spatiales au service de la santé mondiale, qui avait porté sur les Amériques, avait été organisée conjointement par le Bureau des affaires spatiales et l'Organisation mondiale de la Santé, en collaboration avec le Réseau sur l'espace et la santé mondiale et avec l'appui de l'ESA, et qu'il s'agissait de la première manifestation régionale depuis l'adoption de la résolution 77/120 de l'Assemblée générale et de la stratégie à long terme.

7. Le Sous-Comité a entendu un rapport d'activité du Coordonnateur du Réseau sur l'espace et la santé mondiale et noté que le Réseau avait tenu deux réunions le 6 février 2025 (voir A/AC.105/C.1/2025/CRP.29), au cours desquelles le Coordonnateur avait présenté les priorités du Réseau pour 2025, qui étaient conformes à la stratégie à long terme, et qui portaient notamment sur :

a) Le renforcement des mécanismes et la mise en place d'institutions pour faciliter la collaboration entre les parties prenantes et promouvoir des approches interdisciplinaires ;

b) L'importance accordée à la connaissance et à la sensibilisation ;

c) La poursuite de l'élaboration d'un programme interdisciplinaire dans le domaine de l'espace et de la santé mondiale visant à examiner l'interdépendance entre les sciences et technologies spatiales et la santé mondiale ;

d) L'élaboration d'une feuille de route stratégique et d'une méthode de travail pour guider l'identification et la description des variables sanitaires essentielles fondées sur des données d'origine spatiale.

8. Le Sous-Comité a exprimé sa reconnaissance au Bureau des affaires spatiales pour avoir facilité les travaux du Réseau sur l'espace et la santé mondiale dans les limites des ressources existantes.

9. Le Sous-Comité a pris note d'une grande diversité d'activités touchant à l'espace et à la santé mondiale, dans des domaines tels que la télémédecine et la cybersanté, les sciences de la vie dans l'espace, les techniques spatiales, la recherche en microgravité, la promotion de la santé et du bien-être humain, le traitement des questions de santé mondiale, la surveillance des facteurs environnementaux qui avaient une incidence sur la santé publique, l'utilisation de l'intelligence artificielle au profit de la santé, la fourniture de services de soins de santé aux personnes et aux

communautés, y compris dans les zones rurales où l'accès aux soins de santé était limité, la télé-épidémiologie et la gestion des catastrophes (y compris la lutte contre les épidémies et les risques liés à la chaleur), ainsi que d'activités menées dans le cadre de la recherche spatiale, notamment à bord de la Station spatiale internationale.

10. Certaines délégations ont exprimé leur soutien au Réseau sur l'espace et la santé mondiale et aux activités visant à promouvoir la collaboration interdisciplinaire et la mise en commun d'informations pertinentes sur la santé mondiale.
